



N° 228

Le 10 décembre 1992

ATELIER CANADA-CORÉE DE FORMATION SUR LA VÉRIFICATION DES FORCES CONVENTIONNELLES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada organisera un atelier spécial sur la vérification des forces conventionnelles, à l'intention d'officiers supérieurs de la République de Corée.

Du 14 au 18 décembre, dix officiers supérieurs des forces armées coréennes seront à Ottawa pour suivre un stage intensif d'une semaine sur les techniques d'inspection des forces conventionnelles. Cet atelier, organisé par des représentants du ministère de la Défense nationale, d'Énergie, Mines et Ressources et d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, vise à appuyer concrètement les efforts de la Corée du Sud pour réduire les armements et accroître la confiance dans la péninsule coréenne.

«Le Canada se spécialise depuis de nombreuses années dans les techniques de vérification, a indiqué M^{me} McDougall. Je suis heureuse que nous puissions partager nos connaissances avec nos collègues de la Corée dans le cadre de la campagne que mène notre gouvernement pour prévenir l'accroissement excessif des armements conventionnels à l'échelle mondiale.»

Des représentants du ministère de la Défense nationale ont effectué des inspections dans six pays en vertu du Traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE), et dans trois autres en vertu du Document de Vienne. Ils ont également pris part, conjointement avec les alliés du Canada, à environ 60 inspections d'essai.

Le présent atelier sur la vérification, qui se tiendra à la demande du gouvernement coréen, est le second d'une série

d'ateliers organisés par le Canada. En mars 1992, le Canada a tenu un atelier de cinq jours à l'intention de représentants de l'ancienne Union soviétique. Ce premier atelier, organisé en collaboration avec les Pays-Bas, a bénéficié de l'aide de l'OTAN et a porté principalement sur les exigences relatives à la vérification prévues dans le Traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874